



---

## Réaction des Usagers de la santé du Québec à la publication du Plan d'action pour une deuxième vague de Covid-19 du gouvernement du Québec

**Montréal, 19 août 2020** – Notre organisme, Les Usagers de la santé du Québec (LUSQ) a pris connaissance du document *Covid-19 – Plan d'action pour une deuxième vague* proposé le 18 août par M. Christian Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux. C'est un plan ambitieux qui comporte neuf mesures qui répondent à six erreurs observées durant la première vague.

« Ce qui frappe dans ce plan, c'est qu'il semble viser plus particulièrement les CHSLD et qu'il porte peu sur les mesures pour assurer une meilleure protection de la population en général » a déclaré M. Pierre Blain, président-directeur général des Usagers de la santé du Québec.

En effet, les mesures proposées dans ce plan misent entre autre sur un gestionnaire responsable dans les CHSLD, à l'interdiction de la mobilité du personnel, sur un approvisionnement garanti d'équipement de protection et sur des plans de communication ciblés.

Des questions restent toutefois en suspens et LUSQ souhaite les soulever :

1. Qui sera le patron des gestionnaires en CHSLD? Le ministre ou le PDG des CISSS et des CIUSSS?
2. Comment répondra-t-on à la pénurie du personnel comme les infirmières, les médecins et les autres professionnels?
3. Quelles sont les mesures mises en place par les ressources humaines pour répondre à une contamination du personnel dans les établissements?

« Pour être prêt, il faut plus que rendre responsable un gestionnaire. Il faut surtout que le réseau soit en mesure de répondre rapidement à une pandémie mais nous n'en avons pas la garantie » a conclu M. Blain.

### À propos des Usagers de la santé du Québec

Notre mission est de défendre les droits de tous les usagers du réseau de la santé et des services sociaux du Québec. Sans aucun financement du réseau de la santé et assumant ainsi son indépendance, Les Usagers de la santé du Québec (LUSQ) est une organisation ayant la liberté entière d'intervenir pour défendre les droits de tous les usagers du réseau, dont les jeunes, les adultes et les aînés, patients, malades ou en bonne santé, handicapés, en déficience, en réadaptation ou en dépendance.

– 30 –

**Renseignements** : M. Pierre Blain, 514 730-9773, [info@usagerssante.ca](mailto:info@usagerssante.ca)